



MAITRE D'OUVRAGE

AGENCE DES ESPACES VERTS D'ÎLE DE FRANCE
M. Christian DUBREUIL
M. Michel DARDAILLON

32, rue des Bourdonnais, 75 001 Paris
T 01 44 82 77 31 / F 01 40 28 04 26

MAITRISE D'ŒUVRE

atelier d'architecture topique

M. Francis LANDRON

24, rue du Pré Saint Gervais, 93 500 Pantin
t/ 01 48 96 10 61, f/ 09 55 46 39 45
fl@architecturetopique.fr

M.C.H.

M. Mevin MOOTOSAMY

9, rue de la Destinée 95800 Cergy le Haut
T 09 53 67 51 12, mch.consultant@yahoo.fr

SUN SQUARE

M. Hugues DELCOURT

16, rue de Châteaudun 75009 PARIS
T 01 45 26 86 67, hugues.delcourt@sunsquare.frail.com

ECKEA acoustique

M. Pierre THEVENIN

33, rue de Croulebarbe 75013 Paris
01 56 68 00 36, thevenin@eckea-acoustique.com

CANDIDATURE DEUXIEME SESSION LE OFF DU DD

1. alternatives dans les modes de vie, de faire et de participer
2. la vision urbaine : quartiers durables et désirables, aménagement et paysage
3. usages éco-responsables des ressources
4. recyclage, réutilisation,
5. hors des standards et des normes.

PANTIN [93]



atelier d'architecture topique*

Aménagement de la Cité Régionale de l'Environnement d'Île de France, Pantin [93]

CONTEXTE

La région souhaite rassembler des services liés à sa politique environnementale et a trouvé aux travers de la prise à bail de l'immeuble appelé « bonne énergie » à Pantin l'opportunité de réunir les organismes suivants :

- L'AGENCE DES ESPACES VERT D'ILE DE FRANCE
- L'ARENE,
- LA SAERP
- BRUITPARIF ET ONDESPARIF
- ORDIF
- NATUREPARIF
- SEM ENERGIE POSITIF

Le bâtiment qui accueillera ces organismes fait l'objet d'une certification élevée en matière environnementale :

- certification HQE,
- certification BREEAM niveau Very Good,
- Batiment niveau BEPOS.

PROGRAMME

Aménagements intérieurs de plateaux de bureaux, du hall d'accueil, d'une salle de convivialité

Données : bâtiment de 4 niveaux - Surface utile à aménager : 5 147m²

APD en cours livraison 3eme semestre 2014

AMENAGEMENTS

Les aménagements intérieurs mettent en œuvre les principes de conception suivants :

- Utilisation de matériaux d'éco-construction et/ou bio sourcés.
- Création d'un sentiment d'appartenance à la cité de l'environnement ainsi qu'au territoire d'Île de France.

L'objectif est de créer une **cité** régionale de l'environnement. Cela implique une communauté de pensée et une politique commune autour des enjeux liés au développement durable et de l'environnement.

Chacun des organismes accueillis présente des actions et modes de fonctionnements différents. Un préliminaire est le respect dans le cadre des aménagements de l'identité de chaque organisme.

Nous nous sommes appuyés sur les dispositions du lieu pour organiser les ambiances propres à chaque organisme et créer les variables d'une co-conception des ambiances avec les organismes.

Le bâtiment dispose de baies verticales répétitives (Largeur 73,5cm et hauteur de 250 cm) qui caractériseront chacun des bureaux. La baie est un rapport à l'extérieur qui va constituer un lien commun donné à tous les personnels. Les soubassements de 40 cm situés sous chaque fenêtre donnent une unité aux bureaux. Le soubassement, en architecture et construction nomme aussi la jonction entre les fondations et les élévations des édifices. Dans les paysages urbains comme ruraux les soubassements des constructions dessinent une unité du rapport au sol. Cette unité autorise toutes les variations en élévation. Le soubassement révèle notre mode d'occupation de l'environnement. Le terme peut être aussi entendu comme le fond de valeurs philosophiques et politiques communes que nous exerçons. En cela, il rejoint la notion de cité. La constitution d'un soubassement continu permettra de générer un horizon intérieur commun.

ECOLOGIE

La cité prendra place dans un bâtiment issu de la promotion immobilière qui a été conçu initialement pour le privé.

L'enveloppe de corian blanc ne rendra pas compte de ce qui se joue dans la cité. Les aménagements intérieurs de par leur constitution sont susceptibles de rentrer en concordance avec les concepts de la transition écologique exercés dans la cité.

Les aménagements intérieurs du tertiaire, régulièrement remplacés, constituent un fort poste de dépenses de ressources dans l'immobilier. Les principales ressources nécessaires concernent le cloisonnement, c'est donc sur ce point que nous travaillons pour proposer des alternatives aux systèmes courants.

La grande richesse de l'île de France réside dans sa situation géographique qui a garanti son développement, l'ensemble des ressources nécessaire à sa subsistance y sont disponibles. Cependant certaines ressources ont été développée de manière monofonctionnelle de par une «taylorisation» des territoires. Le lien séculaire ville campagne y est rompu du point de vu de la construction et peut être retrouvé. Ainsi, les panneaux de paille compressée serviront pour les cloisons pleines. En vertu du recyclage de la ville, les châssis des cloisons vitrées seront issue du réemploi de bois de construction.



PANTIN [93]



atelier d'architecture topique*

Aménagement de la Cité Régionale de l'Environnement d'Île de France, Pantin [93]



hall d'accueil



salle de convivialite



bureaux



circulation



La seule machine présente en France pour la fabrication des panneaux de paille compressée est installée dans le Berry au cœur des plaines céréalières.

La paille, déchet agricole, est recyclée et fait l'objet d'une transformation simple. La cohésion des panneaux est obtenue par tassement, compression et liaison des fibres avec la sève par réchauffement, l'ensemble est revêtu du même carton que les plaques de plâtres. Les temps de pose sont réduits. Les différents modes d'assemblage répondent aux exigences acoustiques et de résistance au feu souhaitées.

Outre l'impact quasi nul de sa production, pour la cité de l'environnement l'utilisation de ce procédé alternatif a pour vertu de stocker 167 tonnes de CO₂. Lors de sa déconstruction les panneaux peuvent être réemployés ou rejoindre les filières de compostage.

PANTIN [93]



atelier d'architecture topique*